



Pointe Noire, le 18 mai 2017

Déclaration de Tournons la Page – Congo après la convocation du corps électoral pour les élections législatives 2017

Nous, organisations de la société civile congolaise, membres de la coalition Tournons la Page-Congo, réunies en Assemblée Générale le 14 mai 2017 à Pointe Noire, publions la déclaration suivante en conclusion de nos travaux.

Alors que le corps électoral vient d'être convoqué pour des élections législatives et locales le 16 juillet 2017, Tournons la Page – Congo s'interroge sur l'opportunité de ce scrutin, pour lequel aucune nouvelle garantie de transparence n'a été apportée depuis la tenue des élections présidentielles.

A la veille du référendum sur le changement de la Constitution et des élections présidentielles, la campagne demandait déjà le report de ces scrutins jusqu'à ce que des mesures garantissant leur transparence et leur crédibilité soient prises : refonte du fichier électoral et indépendance de la commission électorale. A ce jour, ces demandes n'ont toujours pas été satisfaites, et le gouvernement s'apprête à organiser des élections cumulées dans un contexte démocratique largement mis à mal, et une situation économique catastrophique dont les conséquences sociales sont déjà lourdes, et pourraient bientôt menacer la stabilité du pays.

Le dialogue de Ouessou, comme le dialogue de Sibiti avant lui, n'ont pas apporté de réponse significative aux inquiétudes de la **société civile indépendante** concernant le processus électoral et n'ont pas non plus permis de faire reculer les atteintes permanentes à la liberté d'expression, qui discréditent à elles-seules toute consultation populaire organisée dans un tel contexte.

En premier lieu, **les violences subies par les habitants du Pool devraient être la priorité absolue du gouvernement** et ne devraient pas être considérées comme un conflit mineur qui ne mérite pas l'attention de toute la nation. La tenue d'élections alors même que des milliers de personnes déplacées vivent loin de chez eux, et ne pourront évidemment pas voter, illustre la volonté de :

- passer sous silence la grave situation du Pool,
- banaliser la militarisation et les combats dans ce département au cœur du Congo,
- normaliser cet état de guerre jusqu'à ce que l'opinion nationale et internationale soit convaincue que ce n'est qu'un élément de contexte.

En relayant la vie des populations du Pool au second plan, le gouvernement alimente la thèse selon laquelle l'état d'alerte permanent du Pool est un « **fond de commerce pour les deux parties** ».

De plus, la liste **des prisonniers politiques**, emprisonnés pour avoir défendu leur opposition au changement de la Constitution ou pour avoir dénoncé la fraude électorale, ne cesse de s'allonger. Le cas de Paulin Makaya et du général Jean Marie Michel Mokoko sont symboliques des violations de la liberté d'expression puisque le seul crime des accusés est leur engagement politique contre le référendum constitutionnel et contre les résultats de l'élection présidentielle du 20 mars 2016. Le cas du journaliste Ghys Fortuné Dombe Bemba, emprisonné après avoir publié une intervention du Pasteur Ntumi, est emblématique du sort réservé aux journalistes soucieux d'informer. Par ailleurs, une loi liberticide concernant les activités des associations a été votée, et criminalise les activités qui constitueraient une « atteinte à la sécurité, à la stabilité institutionnelle », faisant ainsi peser une menace sur toute initiative citoyenne et pacifique de contestation du pouvoir en place. De même, en février 2017, le

ministre des télécommunications a menacé de prendre des mesures de contrôle des réseaux sociaux sous couvert de lutter contre la divulgation de fausses informations¹. Dans le même temps, la presse indépendante, qui devrait garantir une information crédible et objective, n'est pas soutenue, et les journalistes s'autocensurent ou vivent dans la crainte d'être sanctionnés pour leur esprit critique.

Alors que la date de la fin de la mandature des députés était connue depuis longtemps, le décret portant convocation du corps électoral et précisant la date de l'élection a été pris deux mois avant le scrutin, laissant peu de temps pour **l'organisation intègre de scrutins cumulés**, et le **traitement des demandes d'accréditation de potentiels observateurs** électoraux indépendants.

Par ailleurs, la situation économique extrêmement inquiétante du pays appelle, une fois de plus, à prioriser les décisions relevant de ce domaine. Tournons la Page s'interroge sur la nécessité d'engager des fonds pour l'organisation d'élections dont le résultat, si elles se déroulent dans les conditions actuelles, est déjà connu.

Compte tenu de ces éléments, Tournons la Page – Congo demande :

- L'arrêt immédiat des opérations militaires dans le Pool ;
- La transparence sur les opérations de terrain qui ont eu lieu dans le Pool depuis le mois d'avril 2016, et sur le bilan humain et matériel ;
- L'ouverture d'un dialogue franc, inclusif et sincère entre les parties pour trouver une piste de sortie de crise ;
- La libération sans condition des opposants politiques et de toutes les personnes arrêtées pour leurs opinions ;
- L'ajournement des élections jusqu'à ce que la refonte du fichier électoral soit effectuée, et qu'une Commission Electorale véritablement indépendante ait été mise en place.

Pour les OSC congolaises, membres de la Campagne Tournons La Page

Action Evangélique pour la Paix (AEP)

Pasteur Samuel Boukambou

Cercle des Droits de l'Homme et de Développement (CDHD)

Roch Euloge NZOBO

Commission Diocésaine Justice et Paix de Pointe Noire (CDJP)

Brice MACKOSSO

Commission Episcopale Justice et Paix (CEJP)

Abbé Félicien MAVOUNGOU

Fondation Niosi

Samuel NSIKABAKA

La Conscience Libre

Wilfried KIVOUVOU

Mouvement pour la Culture Citoyenne

Anthyme BAYIMINA

Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH)

Trésor NZILA KENDET

¹Allocution du 2 février 2016, http://www.portail242.info/Le-Congo-vise-une-utilisation-responsable-et-citoyenne-des-TIC_a2288.html

Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme (RPDH)

Christian MOUNZEO

Plate forme pour le respect de la Constitution du 20 janvier 2002

Alex DZABANA WA IBACKA

Réseau d'Association des Jeunes Leaders Congolais (RAJLC)

Me Welcom NZABA

Contacts de presse :

Christian MOUNZEO

Président RPDH

Téléphone : **00242 05 766 18 96**

Email : cmounzeo@gmail.com

Brice MACKOSSO

Secrétaire Permanent CDJP

Téléphone : **00242 05 557 90 81**

Email : bricemackosso@yahoo.fr